

LE CENTRE

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

numéro 6 avril 1983

Vol. 20 no. 1

La liberté d'expression à l'U. de M. est-elle bafouée?

Collaboration spéciale
Deni Richard, Info-
com.

"Attendu qu'au cours de la dernière année on a pu constater des atteintes importantes à la liberté d'expression sur le campus, attendu que le taux d'expulsion d'étudiants à l'Université de Moncton depuis 15 ans semble plus élevé qu'ailleurs, il est proposé que l'ABPUM fasse appel à l'UCPU (Association canadienne des

professeurs universitaires) pour qu'elle institue une enquête sur la liberté d'expression à l'Université de Moncton."

La proposition adoptée par l'Assemblée générale de l'ABPUM le 12 janvier 1983 a suscité toutes sortes de réactions sur le campus comme à l'extérieur. Le Conseil des Gouverneurs s'empressa de demander des preuves "à la diète résolu- tion, qui porte atteinte à la réputation de l'Université et qui laisse planer un doute

malais", (lettre publiée dans l'Hebdocampus 20.01.83).

L'enjeu est sérieux. Y a-t-il eu sur le campus de Moncton atteinte à la liberté d'expression, comme le prétend l'ABPUM? Cette liberté qui permet à toute personne d'affirmer ouvertement, publiquement, ses opinions, ses goûts, ses revendications, et ce, sans crainte de représailles ou de discriminations, si minimes ou subtiles soient-elles.

L'ABPUM pense qu'il y a eu des atteintes et l'organisme syndical en énumère une liste dans son document de travail du 10 novembre, dont voici quelques exemples:

- refus de vendre certains journaux à la Librairie académique,

- fermeture temporaire de Kacho et de la coopérative étudiante et restrictions à la liberté de rassemblement suite à l'occupation d'Avril 82.

Suite à la page 3



À l'U. de M.: le porte-feuille s'amincit

Voir à la page

ANNÉE INTERNATIONALE DES
COMMUNICATIONS
MONDIALE COMMUNICATIONS
YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS
COMUNICACIONES



La pornographie:

par Roger Lavoie
et Colette Bourque

Vous connaissez?

L'étymologie du mot porno signifie "Prostitution" ou "femme captive". Le mot Pornographie renvoie à la perception de la femme objet dominée, violente et à la description d'un spectacle dégradant dont la femme fait l'objet d'exploitation, le mot amour ne faisant évidemment pas partie du vocabulaire pornographique.

La pornographie est aussi une industrie et on explique sa croissance rapide non seulement en raison du profit qu'elle rapporte aux porncorates (les industriels de la pornographie), mais aussi comme la riposte masculine au mouvement de libération de la femme.

La clientèle de la pornographie est composée de 90% d'hétérosexuels

mâles et l'autre 10% représente les homosexuels mâles. Le client typique est un homme âgé d'une quarantaine d'années, marié, père de famille et gagnant un revenu moyen.

En 1982, on estime qu'aux États-Unis, cette industrie a rapporté des revenus de plus de 5 milliards de dollars. Plus de 3 millions de personnes vont visionner un film porno par semaine. Les ventes totales des revues "Playboy", et "Penthouse" sont supérieures aux ventes

totales des revues "Times" et "News" Week réunies.

Pour Micheline Carrier, l'idéologie qui se cache derrière le phénomène de la pornographie consiste à maintenir la domination de l'homme sur la femme; c'est à dire garder la femme à sa place. Le message véhiculé par la pornographie est que la vie sexuelle est ou devrait être surbordonnée à celle de l'homme. En d'autres mots, la pornographie nie l'égalité entre la femme et l'homme. D'après Karen Cough, le



Suite à la page -3-

Sommaire

EDITORIAL p.2
ANALYSES p.3/4
ÉCHOS DU CAMPUS p.5
CULTURE & SOCIÉTÉ p.6
SPORTS & LOISIRS p.7
AU KACHO p.8

Un Centre Social à l'U de M!? Voir à la page -2

La pensée de la semaine:

Les riches sont comme les cendriers: plus ils sont pleins, plus ils sont sales."
(proverbe chinois)

Editorial

Un Centre Social

Un Centre Social à l'U. de M.

Depuis 1963, on parle de la construction d'un Centre Social à l'Université de Moncton. Un édifice dans lequel se trouveraient plusieurs services étudiants, des services commerciaux, les bureaux de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton, ainsi que diverses facilités de récréation.

À plusieurs reprises, des comités de planification ont été créés en vue de réaliser ce projet tant attendu. À la fondation de l'U. de M. en 1963, on parlait déjà de la construction d'un Centre Social d'une valeur de 800 000 dollars (aujourd'hui, on estime que ce même Centre coûterait bien au-dessus de 2 millions de dollars). À l'époque, on considérait ce projet comme étant prioritaire et on prévoyait l'ouverture officielle en 1966! Mais comme on peut le constater cela ne fut pas le cas...

Une deuxième tentative faite par un comité de planification, composé d'étudiants et d'administrateurs, en avril 1975, n'a abouti toujours à aucun résultat.

Il fallait attendre un autre trois ans, avant qu'un rapport portant sur "le besoin pressant" d'un Centre Social soit présenté devant une assemblée générale de la F.E.U.M. Selon le comité du Centre Social, formé en octobre '78, "la Fédération des Étudiants se trouve actuellement logée dans un édifice situé à l'extrémité du campus, très éloigné des édifices académiques, de la bibliothèque, des résidences étudiantes et du C.E.P.S.... Cette situation démontre l'absence de plusieurs services qui sont sûrement parmi les plus importants." En dépit de la gravité de la situation, aucune initiative n'a été prise en vue de concrétiser un projet collectif.

C'est le 29 mars dernier que nous avons enfin

connu un dénouement concernant toute cette question. En effet, lors du référendum, on avait le choix entre le projet A-B-C. C'est le projet B qui a retenu la faveur de la majorité (72%) des étudiants assez intéressés pour voter. On considère ce choix excellent puisque le projet B représente les aspirations d'une majorité soit un endroit où tous pourront se rencontrer grâce surtout à la salle polyvalente et les différentes possibilités qu'elle offrira. Cependant, il ne faut pas crier victoire trop rapidement. Plusieurs questions restent encore sans réponses. Sans vouloir être pessimiste, on pense qu'il est normal d'être un peu sceptique. Après tout, on parle d'un Centre depuis une vingtaine d'années!



Parmi les questions qui sont encore sans réponses et malgré les explications publiées dans "Le Front" du 28 mars 83, on s'interroge sur le financement d'un tel projet. On parle d'augmenter la cotisation étudiante de 10\$ à 15\$. Est-ce qu'en votant pour le plan B, on votait automatiquement pour cette augmentation? On n'est pas convaincu de la clarté de ce point dans l'esprit de chacun(e) lors du vote référendaire.

On parle également de solliciter 500 000\$ en dons. À ce sujet, on peut se reporter à la réunion générale du 17 février dernier, pour nous rémémorer et nous féliciter de la position du recteur de l'Université de Moncton. Il nous disait de nous "brancher" sur l'un des projets. Et, il nous promettait de faire tout en son possible afin de solliciter des fonds au nom des étudiant(e)s. La question de la gérance d'un tel Centre n'est pas évidente non plus. Nous savons pour le moment, qu'elle est de la responsabilité de la F.E.U.M. et que cette dernière mettra "sur pied une structure permettant la bonne gestion" de ce Centre Social. On se demande qu'elle sera la suite des événements?

Est-ce que le comité du Centre Social poursuivra son travail, en supposant que les membres de ce comité soient disposés à le faire, afin d'arriver à des solutions concernant le financement et la gérance?

Ce dossier n'est-il pas assez important et exigeant pour voir à l'embauche d'un(e) coordonnateur(trice) afin d'assurer une permanence à un projet d'une telle envergure? Et finalement va-t-on, après 20 années d'attente, avoir un Centre Social ou l'histoire va-t-elle se répéter?

Voilà quelques questions qui nécessitent un débat dans la communauté étudiante.

Aubrey Cormier

L'équipe du journal

Direction - Aubrey Cormier
Ont collaboré à ce numéro:

Sonia Eliev
Mehdi Attia
Roland Paillé II
Jean Berthelme
Gisèle Colette
Hormoz Baharvand
Deni Richard
Marc Leblanc
Aziz Fall
Julie Léger
Roger Lavoie
Colette Bourque
Rodrigue Hébert
Raymonde Arseneau

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton. Il paraît tous les vendredis à 17h, rue Hébert, Moncton, N.B. E1A 1G9 et son numéro de téléphone est (506) 853-4466 (après les heures de bureau).

LE FRONT veut faire de l'enseignement de la collectivité un enjeu et en assurer les conditions matérielles pour les étudiants. Les opinions exprimées dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui paraissent dans LE FRONT doivent être soumis à la direction, sous forme de manuscrits, et les auteurs doivent signer leur nom et leur adresse à l'adresse ci-dessus pour la livraison de leur manuscrit.

Le journal LE FRONT se réserve le droit de publier les articles, opinions, commentaires et autres qui paraissent dans LE FRONT sans modifier le contenu, la forme ou le style. Les manuscrits non publiés ne sont pas retournés. Les manuscrits publiés dans LE FRONT sont la propriété de la Rédaction et ne peuvent être reproduits sans la permission écrite de la Rédaction.

Prétre remettre vos articles pour le prochain
FRONT au plus tard le jeudi à midi, Mercredi.

Analyses

Liberté l'expression

Suite de la page -1

- rappel à l'ordre par l'Administration de l'Université d'un professeur qui intervient dans les médias pour exprimer publiquement son point de vue personnel sur la contestation étudiante d'avril 82. Ce professeur recevait une lettre du Recteur de l'Université lui demandant des précisions.

"Hier soir au cours de l'entrevue à la télévision vous affirmiez qu'il n'existe pas de dialogue ou coopération entre l'Administration de l'Université et des individus ou composantes de l'Université. J'aimerais que vous me précisiez ce que vous entendez... J'apprecierais une réponse dans les plus courts délais car des situations de ce genre ne peuvent pas être tolérées indéfiniment. L'employeur ayant lui aussi ses droits."

Des devoirs énoncés par l'ABPMU, deux retournent davantage l'attention. Cependant la situation à l'Université de Moncton ne saurait être totalement comprise sans l'analyse de l'ensemble des points sensibles.

Le journal La Forge

Après printemps 1980, les Services auxiliaires de l'Université de Moncton refusent que le journal soit distribué à la librairie du C.U.M. La raison de ce refus, selon M. Normand Dionne, directeur des Services auxiliaires est que "La Forge" est un journal de propagande du parti marxiste-léniniste et que la Librairie refuse de distribuer tout ouvrage de propagande politique".

Mais la Librairie vend des quotidiens tels "Le Devoir" et "La Presse" et vendait en 1980 le défilé "L'Exaltine". Comment peut-on nier que ces journaux ne contiennent pas également des éléments de propagande politique? Ainsi la raison invoquée par M. Dionne ne satisfait pas la FEUM et l'ABPMU.

Les expulsions d'étudiants et d'étudiantes

Depuis sa fondation, l'Université de Moncton compte au moins 26 cas d'expulsion. Selon un bon nombre d'étudiants et professeurs lorsqu'un prend en considération les circonstances et les raisons pour lesquelles ces expulsions ont été infligées,

on est en droit de croire que non seulement elles représentent une sanction trop sévère, mais elles constituent un mode de répression telle qu'elles ont empêché à toute fin pratique l'expression de toutes revendications étudiantes.

Les expulsions d'avril 82 sont encore la source de bien des débats que je n'ai point l'intention d'abriter. Mais retenons plutôt les conditions de réadmission de certains étudiants.

- Interdiction formelle de participer ou d'assister à toute manifestation de protestation légale ou illégale sur le campus de l'Université.

- Interdiction d'occuper un poste de représentant de la population étudiante à quelque association ou soit.

- Interdiction d'occuper un poste d'administrateur élu ou nommé au niveau de la FEUM ou d'un autre organisme étudiant. Ces interdictions suscitent beaucoup d'inquiétude au sein de la FEUM. Elles sont des conditions de réadmissions ne contredisent pas la chartre canadienne des droits et libertés.

"Chacun a les libertés fondamentales suivantes:

- a) libérés de conscience et de religion.
 - b) liberté de pensée, de conviction, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication.
 - c) liberté de réunion pacifique
 - d) liberté d'association"
- Cependant ces exemples ne suffisent pas à démontrer que le problème de la liberté d'expression à l'Université de Moncton débouche sur un corollaire beaucoup plus sérieux, celui de l'auto-censure.

Par crainte de voir leur emploi menacé, par crainte d'être mal vu de l'Administration, certains professeurs n'osent plus exprimer publiquement leurs opinions personnelles sur des questions litigieuses. Sur 20 professeurs interviewés, 14 confirment cette thèse de l'auto-censure. Le Labyrinthe bureaucratique, selon eux, représente une menace à tous ceux qui osent critiquer publiquement certaines politiques ou décisions de l'Administration. Ces menaces, toujours selon eux, se manifestent

subtilement durant le processus menant à la permanence d'emploi ou à une promotion.

Ainsi la problématique ne repose plus seulement sur les soi-disant atteintes à la liberté d'expression mais aussi sur le climat des relations administrateurs-professeurs.

Des discussions obtenues avec plusieurs professeurs et administrateurs, des documents et correspondances liss et analysés il ressort que le problème peut être perçu soit comme un conflit de personnalité entre individus, soit comme résultant d'un accroissement d'éthique (un professeur n'ayant pas le

droit de dénigrer un collègue). D'une vue macroscopique, le problème peut aussi être interprété comme le symptôme des frictions idéologiques entre l'Administration (établissement conservateur) et un corps professoral aux conceptions radicales. L'ABPMU a maintenant mandaté un comité qui se penchera sur la question de la liberté d'expression et qui remettra à l'ACPU un rapport confidentiel d'une pré-enquête. La communauté universitaire attend donc avec impatience les suites de ce dossier.

Deni Richard

Suite de la page 1

La Pornographie

message le plus dangereux ou nuisible est que la sexualité et la violence vont de paire et que les femmes jouissent de cette violence. On tente de confondre la sexualité de la femme avec la pornographie. À cet effet, voici un exemple de l'aspect déshumanisant:

"Dans la revue 'Chic' on présente une femme qui s'enlève un couteau de cuisine dans le vagin, le sang coule et le visage exprime l'extase (B. Labellie).

S. Fehnbach et N. Malamuth dans leur recherche intitulée "Sex and aggression: Proving the link" ont découvert que leurs sujets avaient tendance à ressentir plus d'excitations sexuelles à l'égard du viol et éprouvaient moins de sympathie pour leur victime après avoir regardé de la pornographie associée à la violence et sexualité. Aux E.U., une enquête démontre

que 5% des violeurs ont essayé de mettre en pratique sur leur victime des scènes tirées de films Pornographiques.

D'après B. Labellie, la porno est un média politique qui fait peur à tous les hommes dans le but de perpétuer l'autorité mâle et la soumission des femmes. Ce même auteur décrit 8 techniques utilisées universellement dans les campagnes de propagande pour démontrer comment la pornographie utilise abondamment chacune de ces mêmes techniques. Voici

Les citations des différents auteurs ont été prises en majeure partie dans le livre intitulé l'Envers de la Nuit

à titre d'exemple, deux de ces techniques: 1) la sexualité et la violence, qui consiste à présenter des faits favorables aux propagandistes et défavorables à l'adversaire. Dans le porno on ne présente qu'une seule vision de la sexualité de la femme. L'exemple classique est le stéréotype de la femme qui éprouve un plaisir à se faire violer. 2) la technique de l'assertion, c'est une idée que l'on entend pour la propager et pour la défendre ardemment. Les porno-critiques invoquent le principe de liberté d'expression pour réduire leurs adversaires au silence.

Il n'y a pas de sociétés qui ne restreignent pas, les libertés individuelles, les afin de protéger le bien être collectif et conséquem-



ment nier les comportements violents et exploiteurs de quelques uns. Ceci ne semble pas s'appliquer en ce qui concerne la violence sexuelle faite aux femmes par l'intermédiaire de la pornographie. La liberté d'expression peut-être limitée quand elle entrave un groupe distinct de la population! Andria D. Dworkin dit aussi on demande aux femmes de garder le silence afin de sauvegarder la liberté d'expression.

Dans un autre ordre d'idée, on se rappelle que la librairie académique vendait la revue "pornographie".

journal "La Forge" sous prétexte que c'était un journal de propagande. Est-ce que la revue pornographique que "Hara Kiri" ne véhiculait pas une propagande haineuse envers la femme lorsque dans l'édition de janvier 81, on pouvait voir en page couverture le derrière d'une femme dans lequel on entrait le canon d'un pistolet? On se demande comment l'U. de M. applique-t-elle le principe de la liberté d'expression???

Colette Bourque
Roger Lavoie



ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS YEAR
AÑO MUNDIAL DE LAS COMUNICACIONES

Analyses

De combien la prochaine hausse?

La hausse des frais de scolarité (édition 83-84)

À la veille de la publication du budget de la province du N.B., on est en droit de se poser la question: "Que nous réservent les politiques?"

À en croire les rumeurs qui circulent ces derniers jours, on va avoir une belle petite surprise. Avant d'aller plus loin, il serait intéressant de voir l'évolution des taux d'inflation, du système pré-bourse du N.B. et des frais de scolarité au C.U.M., ces dernières années.

Le taux d'inflation de 1979 à 1981 (5 années) a été de 63,32%.

L'augmentation de la somme maximum du système pré-bourse du N.B. a été de 42,8%.

Enfin, les frais de scolarité au C.U.M. ont vu leur augmentation atteindre 50,37% (1979-1982), soit le taux le plus haut des provinces de l'Atlantique. Un remarque que l'écart, entre l'augmentation de l'inflation et celui du pré-bourse, est de 20,52%. Cet écart est la dégradation réelle du pouvoir d'achat de l'étudiant(e) du centre universitaire de Moncton. De plus, on ne tient pas compte dans tout cet aspect des autres problèmes (taux de chômage, baisse des emplois d'été, coupures de services, et nous en oublions).

Nous avons une occasion pour faire valoir notre point de vue. Cette occasion est bien sûr la réunion du conseil des gouverneurs de l'U de M. Cette réunion réunira directement à la FEUM de préparer un dossier complet en vue de sensibiliser les gouverneurs sur les problèmes rencontrés par les étudiants de l'U de M. En outre, notre représentant ne manquera certainement pas cette unique occasion pour affirmer (comme il l'a fait) pendant la campagne électorale) son opposition à une éventuelle augmentation des frais de scolarité sans augmentation des services. Nous espérons que l'état pas une parole va en l'air. Il faut mentionner aussi que cette année nous aurons l'occasion de tester la direction de l'U de M. car il faudrait qu'elle donne l'exemple, en respectant la politique préconisée par le fédéral (le 6 et 5%). Rappelons à cet effet que l'année passée, l'inflation était de 10,8% et l'augmentation des frais de scolarité de 12,8%.

Qui est responsable de cette escalade? Chacun lance la balle à l'autre et on n'en finit plus. N'ai-je pas entendu Monsieur Médard Collette V.R. à l'administration répondre devant l'assemblée générale (sans qu'on dise la FEUM) "Vous avez vos moyens de pressions." L'Université à les "semes" lorsqu'on lui a demandé "Si l'Université était prête à collaborer avec les étudiants et à aller faire de la pression sur le gouvernement provincial". Ne l'ai-je pas entendu répondre à une étudiante, lorsqu'elle lui a fait part de la situation particulière de l'U de M. (statut francophone), "ce n'est pas parce qu'on est francophone qu'on doit payer moins?"!!

Sans commentaires diraient certains!

Alors que faire? Faire du bruit et occuper? Cette solution lui diraient ressentir par ceux et celles qui ont osé le faire. Faire du Lobbying, comme on le prénomme, est tellement peut-être? Cette méthode a failli par le passé car elle est déviée. Mais peut-être qu'il y a des personnes, aux dons "exceptionnels", et dont la collaboration avec les gens de l'administration de l'U de M. est très étroite, on va avoir de bons résultats. Les jours à venir nous le diront et nous verrons bien à raison.

Quant à la mauvaise silencieuse, la léthargie dans laquelle elle se trouve, doit faire retourner dans les rangs, nombre de militantes académiques qui ont lutté pour la survie de l'Acadie. La génération d'aujourd'hui est morose aujourd'hui et c'est là le vrai danger pour l'Acadie. Comment sera cette génération? Elle devra subir dans quelques temps les rénes du pouvoir? Comment va-t-elle réagir demain, si la loi du sang de l'âge, elle est comble que dans une de ces qui sont en train de lui dessiner un sombre avenir? As-t-elle adopté le contraire de l'adage dit "il vaut mieux prévenir que guérir"? Bon nombre de questions seront sans doute longtemps sans réponse.

Enfin, il est temps de dresser un tableau sur la condition financière des étudiants.

La première colonne donne l'augmentation (en %) des frais de scolarité dans toutes les institutions des maritimes (de 79 à 83).



	Augm. frais de scolarité	Pré-bourse	variation plus/moins
St. Thomas University	32,88%	42,8%	9,92
St. François Xavier	34,52%		
Saint Mary's	34,9%		
Mount Allison	35,26%	42,8%	7,54
Dalhousie	36,60%		
Saint Anne	40%		
I.P.E.	41,77%		
U.N.B. Fredericton	45,57%	42,8%	-2,77
Université de Moncton	50,37%	42,8%	-7,57

L'ordre est croissant. La 2e colonne est le taux d'augmentation du système pré-bourse du N.B. C'est à dire, on essaye de voir si l'augmentation des prêts boursiers ou à pour objet de réduire la pauvreté de l'étudiant(e) (plus) ou au contraire accentuer la pauvreté (moins).

On pourrait affirmer que l'étudiant(e) de Moncton est le plus touché par ces augmentations. Il faut, pour établir l'équilibre, gérer les frais de scolarité et augmenter les prêts-bourses.

Si cette solution ne plaît

CENTRE

D'EMPLOI: passe-partout ou presque.

Le Centre d'emploi sur le Campus (C.U.M.), loin d'avoir atteint son objectif de 100 employeurs, accueille plutôt une baisse, par rapport à l'an dernier, de près de soixante offres d'emploi.

Certes, c'est acquis que la crise économique y est pour quelque chose, il n'y a pas que cela. En effet, le tournant technologique, qui sert de prétexte à Alvin Toffler pour rédiger sa "Troisième vague", a provoqué une augmentation des offres d'emplois dans les secteurs de l'informatique et de la robotique. Or, l'Université de Moncton est quelque peu novice dans ces domaines. Il faudra attendre encore deux ou trois années avant que des diplômés de l'U de M. attirent au Centre d'emploi des employeurs importants.

La préoccupation première du Centre d'emploi, qui est un bureau d'orientation invité par l'Université, est de procurer aux étudiants finissant du travail à long terme, cependant qu'il s'intéresse à informer les étudiants des divers projets d'été. Par l'intermédiaire du journal *Le Front*, le Centre publie chaque semaine la liste des emplois disponibles.

Selon le gérant du Centre d'emploi, M. Michel Legault, "se chercher un travail aujourd'hui, c'est presque un emploi à temps plein". À son avis, lorsqu'il est temps de se chercher une place, il faut être muni de son tout dans son sac.

Ainsi, M. Legault est l'un de ceux qui ont la ferme conviction que l'habileté fait le moins l'ouvrage s'il s'agit d'interviews avec un employeur. De même, l'importance d'un curriculum vitae bien rempli, détaillé, ne fait aucun doute. Voyons comment cela se déroule avec Yolande,

Étudiante en Sciences politiques, Yolande est en deuxième année. L'été s'en vient. Mais pour l'Université, l'été ne veut pas dire vacances. Il lui faut une "job". La voici rendue au quatrième étage de l'édifice Taillon, au Centre d'emploi. Là, elle s'inscrit. Mais au fait, saleté quel emploi, l'intéresse? Pas tout à fait. Cependant, Yolande est certaine de vouloir travailler dans les domaines du politique.

En s'inscrivant au Centre d'emploi, il importe de donner en plus de son adresse actuelle, son adresse permanente de sorte que, une fois le Centre avisé du retour de l'étudiant dans la région après le semestre, il puisse transférer la fiche au bureau régional le plus près de l'étudiant. Cela évite d'avoir à se ré-inscrire.

Fidèle aux conseils de M. Legault, Yolande sait se préparer. Elle a dirigé-elle agit son bon habi, va seule à l'entrevue, et même, anticipe les questions que va lui poser son futur Xpatron. Curriculum vitae en main, l'étudiante en Sciences politiques n'en est pas à ses premières armes. L'été d'avant, elle a participé à l'organisation d'un événement public.

L'employeur saura reconnaître ses talents d'initiatives personnelles.

Nous ne saurons jamais si Yolande s'est trouvé un emploi. Par contre, puisque la fin du semestre approche, c'est le temps de faire valoir ses contacts personnels. Le lobbying des parents demeure un moyen fort efficace de se remplir les poches. Sinon, le Centre d'emploi est en mesure, de même, d'informer qu'il veut bien.

Mehdi Attia

Martin Pité

Résultats du Référendum

	ADM.	ARTS	C.E.P.S.	N.E.F.	SC. SOC. & DROIT	SCIENCES GÉNIE	SCIENCES ÉDUCATION	TOTAL
PROJET A	87.25.9%	21.12.9%	21.18.9%	10.12.5%	32.13.2%	39.13.8%	28.28%	238.18%
PROJET B	230.68%	123.75.5%	82.73.9%	56.70.7%	187.77.3%	203.71.7%	70.65%	951.72%
PROJET C	15.4.4%	16.9.8%	8.7.2%	13.16.3%	19.7.9%	30.10.6%	5.4.5%	106.8%
ANNULATIONS	6.1.8%	3.1.8%	0.0	1.1.2%	4.1.6%	11.3.9%	5.4.5%	30.2%
FUMAGE: CONTRE	277.82%	94.57.7%	87.78.4%	74.92.5%	176.72.7%	251.88.7%	80.74%	1039.78%
FUMAGE: POUR	50.14.8%	62.38%	16.14.4%	6.7.5%	57.23.6%	28.9.9%	26.24%	245.19%
ANNULATIONS	11.3.2%	7.4.3%	8.7.2%	0.0	4.1.4%	3.1.7%	2.2%	41.3%
PARTICIPATION	338.49%	163.35%	111	80.43%	242.51.5%	283.52.2%	108	1325.44.6%

Mots Croisés Solutions

Verticalement	Horizontalement
1. ISOCHIMÈNE	1. IMPRESSION
2. MELA--NEGUS	2. SERICICOLE
3. PRES--TRAMS	3. OLE--ANGE
4. RI--STE--LEE	4. CASSA--FIA--
5. FOCLAIRCOIR	5. --TIR--ES--
6. SI--ETON	6. INTER--PACE
7. SCAFERLATI	7. MER--CELTE--
8. IONISATION	8. EGALITAIRE
9. OLGA--CERNA	9. NUMEROTONS
10. NEE--DE--ESS	10. ESSE--NINAS

"SOIRÉE D'AMATEURS" VENEZ TOUS!!!

DATE: Le vendredi 8 avril 1983 à 20h00
LIEU: AUDITORIUM DE L'ÉDUCATION

BILLET EN VENTE À LA FACULTÉ
DES SCIENCES ET GÉNIE

ÉTUDIANT(E)S 25 INVITÉ(E)S 2.50\$

CKUM-MF - TV 10

Un montage audiovisuel vous sera bientôt présenté simultanément sur les ondes de CKUM-MF et de TV 10. Ce montage présentera une vue d'ensemble du concours Musik en scène, qui s'est déroulé au Kachon en janvier et février. De plus, une bonne partie du montage sera réservée à un spectacle du groupe Taksu, gagnant du concours. La date et l'heure de diffusion seront annoncées bientôt.

Ordre du jour

Réunion régulière de les
Média Académiques Universitaires Inc.

Convocation à une réunion régulière des
Média Académiques Universitaires qui aura lieu le
samedi 9 avril 1983 à 13h00 au local 050 de la
faculté d'Administration.

Ordre du jour

- Ouverture de la réunion
- Élection du (de la) secrétaire d'assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des procès-verbaux
- Mot du président
- Élection du (de la) vice-président(e) de la corporation
 - Explications des procédures
 - Vote
- Comité exécutif
 - Explications des pouvoirs et responsabilités
 - Vote
- Fonctionnement d'été (projet)
- Bourses des directeurs et adjoints
- Restructuration organisationnelle
- Facultés ou école non-représentées
- Date de la prochaine réunion
- Autres
- Fermeture de la réunion

Vincent Léger,
Président,
Média Académiques Universitaires

COOP

Grosse vente de fermeture

Étant donné que les
portes de la Coop sont
fermer bientôt, elle fait une
vente de liquidation dans
son service de dépanneur.

- Soupe Campbell's 4 pour
1\$
- Dix championnats 40
Thon Palé émenté 15
Harricots 75
Tang 50
UTOPIA Tomates 50
Petites palourdes 75
Mats en crème 30
Sucre granulé 15
Café filtre 2 50\$
Café Mats 75
Maxwell House 2.50
Popcorn 75
Red Rose 15
Quick 75
Gruau 15

Tous ces produits sont
réduits à la moitié du prix, il
en a encore d'autres. Les
Aliments naturels sont en
réduction de 30% de leur
prix ordinaire.
Soyez curieux, venez voir
cette grande vente. L'année
académique arrive finie, la
Coop ferme bientôt ses
portes et il faut que son
stock disparaisse avant que
les portes ferment.

Lors de la réunion
générale qui a eu lieu
mercredi dernier, le nouveau

conseil d'administration fut
élu pour l'année 1983
jusqu'à avril 1984.

Voici les membres du
conseil:

Elda Savoie, présidente
Paul Arseneau, vice-
président-interne, Carole
Thomas, vice-présidente à
l'éducation, Elise Arse-
neault, Trésorière, Paul
Degrice, vice-présidente
aux affaires externes,
Yolande Landry, secrétaire.
Pour compléter le C.A. il
manque 3 personnes pour
représenter les comités au
sein de l'organisme. Si vous
êtes intéressés veuillez
contacter les membres du
conseil ci-dessous.
On souhaite un beau
travail au nouveau C.A. de
la CAE.U.M. liée pendant
l'année 83-84.

Avis à tous les membres et
non-membres: la date de
fermeture de la coopérative
est le 15 avril. Alors ceux qui
ont des articles exposés à la
coop pour qui désirent les
avoir pour l'été, veuillez
venir chercher ces articles
avant la date de fermeture
ou bien contacter les
membres du C.A. pour plus
d'information.

Merci à tous!

COOPEMENT

À tous(tes)

les étudiant(e)s

Nous vous souhaitons tous une bonne
réussite de vos examens de fin de session et
nous vous informons de la prochaine
Assemblée Générale de l'Alliance
Internationale des Étudiants de l'Université de
Moncton qui aura lieu le 8 avril 1983, à 18h30,
au local 436 de l'édifice Taillon.

Nous comptons beaucoup sur votre
présence car l'A.I.E.U.M. est formé par vous
tous.

Nous avons besoin de votre aide pour la
réussite de notre jeune Alliance..

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée.
- Adoption du procès-verbal de la première
assemblée Générale de l'A.I.E.U.M. du 12
mars 1983.
- Mot du Secrétaire Générale provisoire.
- Élection du Président et de la Secrétaire de
l'Assemblée.
- Divers.
- Levée de l'Assemblée.

Merci beaucoup et à bientôt!

Amicalement votre...

La Direction Générale
de l'A.I.E.U.M.

Culture et Société

Vivre l'impossible

L'impossible est toujours insurmontable! Un "Hymalay" qui n'osera jamais maigrir se dresse continuellement sur notre route. Alors, à quel régime le soumettre ou à quelle contrainte nous astreindre? Nous avons toujours la liberté de combattre l'adversaire ou de se faire vaincre. De toute évidence, l'impossible à atteindre nous fait traverser les violentes marées de la crainte. Qui n'a pas choisi de vaincre les hautes cimes de ses difficultés ou qu'il abdique à la moindre recousse sismique, il doit affronter l'inconnu. Et cet inconnu fait mal. Il est tout spécialement nourri par la peur de soi-même ou par le manque de confiance en soi.

Vivre l'impossible, c'est précisément accepter de cohabiter avec la peur. L'antépique qui relève le défi avec courage et conviction. Déjà, il possède en lui le pouvoir de la réussite. Mais, qui sont ces maîtres de l'ascension? Vous et moi. Notre potentiel est immense, cependant nous courbons l'échine devant l'écueil. Pourquoi? Quels sont les motifs de nos échecs dans la vie? Qu'est-ce qui nous entraîne dans la route de l'insuccès? Nous tirons, mais ne rions pas. C'est la peur de réussir, la peur de s'affirmer en tant qu'être unique dans ce monde. Cette inquiétude nous saute à chaque pas et nous évalue. Elle s'offre à nous

pour nous limiter aux aspects les plus inférieurs de notre existence. Combien de fois entendons-nous: "Je ne serai jamais capable", "Je ne pourrai jamais", "Cela n'est impossible". J'ai trop peur d'avoir l'air ridicule! Ainsi des sentiments négatifs nous envahissent chaque fois que nous entreprenons une nouvelle activité. Nous devons surmonter ces obstacles un à un, les déjouer et même apprendre à les aimer. Nous pouvons constater une résistance dès que nous nous engageons dans une voie qui nous est étrangère. Cette force qui tend à nous retenir dans nos propres limites s'imprègne dans le psychisme de l'homme. Divers phantasmes, ou images récurrentes, surgissent. Avoir peur devient l'expérience même d'un pénible combat entre le bon et le mauvais moi. La douceur doit affronter le monde dévorant. La peur, c'est dangereux et c'est le danger lui-même manifesté. Il faut vaincre ce monstre qui nous ronge au plus profond de nous-mêmes. Ce mensonge d'être englouti et anéanti fait obstacle à notre potentiel et à notre créativité. Comme il faut bon de se sentir tout petit dans sa douce coquille! Mais, à quoi doit s'attendre l'oiselet qui sort de l'œuf?

À l'instar d'un monstre dévorant, la peur est souvent ressentie comme un feu "vilain" qui nous consume.

N'avez-vous jamais senti, une vague de stress vous envahir lors d'un événement important? C'était la peur d'être ridicule! La peur d'être rejeté! La peur d'être "fêché". La peur d'être transformé par une expérience bouleversante! Et finalement, toutes ces craintes ne sont-elles pas que des frontières imaginaires? Nous avons tous le pouvoir de diriger notre propre vie selon nos objectifs et selon notre personnalité. Ainsi, nous avons la possibilité, par une alchimie personnelle, de transformer ce feu dévorant en une passion enivrante. Lorsque nous sommes ébranlés par les turbulences de nos inhibitions, nous pouvons procéder à la catharsis, soit la libération des causes, et ensuite solidifier notre œuvre d'action car la peur est un véritable assassin prêt à tout écarier sur son passage. Prenez garde! ce grand ne connaît pas le pitié. Il nous saisi dans nos faiblesses pour nous réduire et même abuser de notre puissance. Pour lui, le temps n'existe pas; il vient nous chercher comme un voleur. Il attend l'instant de notre démission pour nous attrister dans les filets de la mayra. Cette toile d'araignée forme un écran tissé d'illusions. Pour cette raison, qu'une fois l'obstacle atteint, nous réalisons que nous avions la force et le potentiel pour franchir l'obstacle. La crainte nous voile les yeux

pour nous faire croire en notre petitesse et surtout en l'impossibilité de rendre sublime sa propre vie. Il est essentiel d'être conscient des mécanismes de la peur. Pour chaque individu, ces dynamiques fonctionnent différemment. Qu'elle soit due à une expérience douloureuse ou à une insécurité face à l'avenir, elle nous conduit à un moment de dépassement de soi. Ainsi, pourrions-nous dire que la peur est un facteur de croissance personnelle? Nous pourrions le croire, sans crainte. Notre attitude détermine les conditions dans lesquelles nous vivons notre vie. Se réaliser consiste à aller au-delà de l'impossible, au-delà des sommets abrupts de nos craintes et, par le fait même, à devenir maître de sa destinée. La tâche est exigeante et elle ne laisse pas le chercheur en repos. Et ce dernier doit posséder une qualité indispensable, celle d'être un homme de l'amour. Il faut développer un amour de soi, non pas un narcissisme, mais une très grande amitié avec l'être que nous sommes. Être bon pour soi, c'est aussi se regarder dans une perspective d'humaine. Se prendre en main devient l'occasion pour transformer nos énergies négatives en un pouvoir créatif et constructif. Vivre l'impossible, c'est savoir respirer minute après minute; c'est tendre l'oreille au son aigu qui nous fait palpiter. Lucie Germain

ART

Art.
Doux jeu de couleurs
Issues d'un pinceau
Magique:

Douce suite de notes
Portées par négatifs
Sublimés:

Tendre réseau de vers
Trouvés dans une âme
Exposée:

Peinture, musique, poésie
Qui nous faites rêver,
Puissiez-vous un jour
N'être plus retenues.

Que tout être
Vous montre
À la lumière du jour.

Que l'humanité
Toute éternité
Se mette à nu
Devant votre réalité.

Que vous soyez
A jamais libres,
Flottant
À travers l'éternité.

Détachez-vous
Des liens de la peur.
Défaîtes-vous
Du voile de la gêne.

Révoltez-vous:
Exploisez,

Faites-vous
Voir, entendre, sentir.

Qu'aux yeux
De l'homme
Vous soyez
Tout-puissants.

Règnez en maîtres
Dans ce monde
Comme dans l'au-delà.

Que l'univers
Soit plein
De votre présence.

Alors le mal
Sera à jamais
Banni de notre société
Qui n'en peut

plus d'attendre.

PROBLEME

H. Hofmann 1954



Solution

1. Cg3 2. Cg4 3. Rd3 4. Rd4 5. Rd5 6. Rd6 7. Rd7 8. Rd8 9. Rd9 10. Rd10 11. Rd11 12. Rd12 13. Rd13 14. Rd14 15. Rd15 16. Rd16 17. Rd17 18. Rd18 19. Rd19 20. Rd20 21. Rd21 22. Rd22 23. Rd23 24. Rd24 25. Rd25 26. Rd26 27. Rd27 28. Rd28 29. Rd29 30. Rd30 31. Rd31 32. Rd32 33. Rd33 34. Rd34 35. Rd35 36. Rd36 37. Rd37 38. Rd38 39. Rd39 40. Rd40 41. Rd41 42. Rd42 43. Rd43 44. Rd44 45. Rd45 46. Rd46 47. Rd47 48. Rd48 49. Rd49 50. Rd50 51. Rd51 52. Rd52 53. Rd53 54. Rd54 55. Rd55 56. Rd56 57. Rd57 58. Rd58 59. Rd59 60. Rd60 61. Rd61 62. Rd62 63. Rd63 64. Rd64 65. Rd65 66. Rd66 67. Rd67 68. Rd68 69. Rd69 70. Rd70 71. Rd71 72. Rd72 73. Rd73 74. Rd74 75. Rd75 76. Rd76 77. Rd77 78. Rd78 79. Rd79 80. Rd80 81. Rd81 82. Rd82 83. Rd83 84. Rd84 85. Rd85 86. Rd86 87. Rd87 88. Rd88 89. Rd89 90. Rd90 91. Rd91 92. Rd92 93. Rd93 94. Rd94 95. Rd95 96. Rd96 97. Rd97 98. Rd98 99. Rd99 100. Rd100

Par IBN-FEHRI

(Voir Solution page 5)

HORIZONTALEMENT

1. Sentiment -- 2. Se rapporte à l'élevage des vers à soie - 3. Fuse dans l'arène; Poisson marin à large tête - 4. Rompit; D'un verbe qui inspire confiance - 5. Ceux qui doivent payer - 6. Joueur, Lygène - 7. Étendue d'eau, D'un ancien peuple d'Europe - 8. Partisan de l'égalité - 9. Mettons un numéro d'ordre - 10. Crochet double; Gros cigare.

VERTICALEMENT

1. Désigne une ligne marquant la même température moyenne en hiver - 2. Mélange: Ancien souverain d'Éthiopie - 3. Pas loin: Circulaire à Tunis - 4. Ça participe: Pour le patronne, Sudiste étoilé - 5. Rendre intelligible - 6. Conditionnel; Sur la Tamise - 7. Tabac ordinaire - 8. Production d'atomes - 9. Un gardien de but mal en point; Entoura - 10. Noble; Sur le bout du doigt - Un crochet achevé.

Au Kacho



À la demande générale le Kacho présente le groupe TAKSI. Depuis son premier spectacle en août 1982, le groupe ne cesse d'épater son auditoire. En mars 1983 TAKSI gagne le concours "Musik en Scène" et bientôt son premier "45 tours" sera sur le marché. TAKSI offre un spectacle varié, mais un peu modifié de leur dernier, puisqu'il y a maintenant au répertoire un tiers de musique anglaïse.

Le groupe est composé de:

- Lise Picard, voix, guitar
 - Daniel Lang, basse
 - Louis H. Cyr, Guitar
 - Louis A. Cyr, voix & guitar
 - Jacques Gauthreau, claviers et
 - André Arseneau, percussion
- TAKSI offre un mélange de musique pour tous les goûts, des compositions originales et de l'interprétation à son meilleur.

Ne manquez pas le show TAKSI les 8 et 9 avril au Kacho.

Programmation Janvier-Avril 1983 — CKUM-MF — 105,7 — 858-4485

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30	Bonjour Moncton	metropolitain	Musique variée et messages d'intérêt public	Gâsten Bourque Musique variée Ronald Lefebvre	Soleil matin Un bon de soleil musical Serge Clavier	Message matinal Ovide et Edgar Theriault	Opéra du dimanche Gâsten Bourque
10h	A juste mesure Les paroles est d'argent, mais la musique est d'or Louise Villeneuve	André Deyre L'Espagne et l'Amérique chantant Emission de divulgation culturelle Marguerite Yuste	Que veux-tu que ça me fasse Commentaires sur sujets variés Marin Dumont			Sports en fin de semaine Revue des événements de la semaine et aperçu pour la fin de semaine Hughes Chassard	Paroles de vie Présenté par le service de pastorale de l'U de M. Jérôme St-Cœur, David Ferguson
11h		Musique plus Commentaires sur sujets variés Valmont LeBlanc					
12h	Infoftek; bulletin de nouvelles: 15 minutes; édition de midi					Libre	
	Musique variée Marc Lebourdillier	Premier plan Commentaires et entretiens sur sujets divers Jean Berthelme	Musique variée Marc Lebourdillier	Musique variée Darryl Colthau	Musique variée Marc Lebourdillier		L'oiseau voyageur Un voyage en autobus aux États-Unis Robert Lohseau
13h	Au fil des années De la musique, d'hier à aujourd'hui Chantal Savoye	Rock pop 90 90 minutes de musique rock populaire Maurice Bastarache	Rock pop 90 90 minutes de musique rock populaire Maurice Bastarache		Sans commentaires Musique et commentaires variés Judith Hamel		Méditerranée Musique variée Hormas Baharvand Hossein Parsa
14h	Libre	Rock en stock Les pionniers du rock, ceux qui l'ont fait Bernard Dorine	Retenir le temps Musique contemporaine, surtout francophone Ghislain Barque	Cris de l'âme Réflexions, poèmes, pensées, interviews Luc Lapointe	Diversissement musical Musique folklorique et variée Raymond Jean		La réconciliation Commentaires et interprétations de la Bible Richard Desrosiers
15h						Pseudo-Jazz De la musique, de A à Z David Malenfant, Simon Melanson	Tournois Revue de livres Lucienne Blanchard
16h		Variété francomanie De la musique francophone sous le signe de la relaxation Claude Mire	Thérapie et société Discussion sur un thème d'intérêt humain Jean-Guy Cosette	Contact La musique populaire d'aujourd'hui Michel Theriault	Bad trippant Rock populaire Lucien Leclerc		La roche de sable Interrogations, réflexions et recherche sur sujets variés Paul Arseneau, Ginette LeBlanc, Lise Bourque
17h	Actualité internationale Analyse et commentaires Yvon Lacoste					L'échappée belle Un jeu de poésies de jazz, de classique, et de musique contemporaine Marie-Luce Crépau	L'odyssée musicale Un voyage dans la musique folklorique classique et baroque Nicole Richard
17h30	Infoftek; bulletin de nouvelles: 15 minutes; édition du soir					Au delà du réel Musique variée Bruno Hébert	
17h45	Le point: entretiens, dossiers, analyses, sur des sujets d'actualité (30 minutes)					Au delà de l'original Improvisation sur un thème Bruno Hébert, Alain Desrosiers	Présence des continents Politique internationale Mehdi Attia
18h15	Entracte Libre aux groupes communautaires: Information/divertissement (45 minutes)					Oblique De la musique en tous genres Richard Piquette	
19h	Les pros Analyse et commentaires sur les sports professionnels Philippe Dufour, Pierre Hailé	Place à la vie Une exploration de soi-même Pierre Dion	L'Espagne et l'Amérique chantant Emission de divulgation culturelle Ana Maria Torralba	Parce à part Un peu de psychologie ou même de parapsychologie Alain Desrosiers	Libre		
20h	Cheval Déglutition de textes, information parallèle, et musique à l'air, un rendez-vous pour mélomanes Marc Deschênes	Avant et après Vulgarisation de l'histoire en général Rodrigue Hébert	Entre-paranthèses Un petit tour du côté de la musique des communautés francophones européennes Martin Poiré, Virginie St-Louis	Sport amateur Analyse et commentaires Daniel Cosette, Hugo Lersson	D'ou viens-tu Présenté par l'association des étudiants étrangers de l'U de M. Aziz Fati		La belle musique Un voyage dans la musique folklorique Ronald Labelle
21h		Graffiti du mardi Musique contemporaine Marie-Luce Crépau	Mélanie Jazz, électronique, musique live sur l'humour et la loi Mario Nadeau	Moi et l'autre Un peu de rock, tout doucement Daniel Laroche	Le rythme d'aujourd'hui La musique populaire, une des palmarès canadiens et américains John Cavanagh	Sans exception Musique variée Xavier et André Robichaud	L'oiseau du jazz Un pot pourri de jazz et de blues Jean Nadeau
22h	Effets solaires Une émission de rock, disco et new wave.	Jazz ECM et varié: critique du film du ciné-camp André Robichaud	Fusion Une fusion de rock et de tous les genres de musique Donald Clavier	Apocalypse musicale Musique variée Alain Cassista, Pierre Levesque			Liberté provolone Musique folklorique Marie-Luce Crépau
23h	Bernard Hache, Richard Roy, Richard Gallant, Charles Allan	David Malenfant, Simon Melanson				La consigne Du progressif, du new wave, et des textes inspirés Daniel Dupas	
24h							